

LES DEFIS DE L'EMERGENCE

Page 3

POTENTIEL HEBDO

Agenda des affaires



N°0008 du jeudi 05 septembre 2013 10 000 exemplaires

JOURNAL DE PROMOTION ECONOMIQUE, SOCIALE ET COMMERCIALE

300 F CFA

EDITORIAL

DOSSIERS & REPERES

LE GABON ET LES TROIS PILIERS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Page 2

L'ACTIVITE BANCAIRE EN ZONE CEMAC

Page 7

AVIS DE RECRUTEMENT

AFRICA BTP ENGINEERING

La Société Africa BTP Engineering recrute **1 Superviseur des travaux** pour les besoins de ses chantiers. Niveau requis: Licence pro Bâtiment et TP
Tél: (+241) 0341 9975 / 0441 8349

CSBD

Le Complexe Scolaire Bourgeons Dauphines, pour les besoins de son fonctionnement, recrute **1 Secrétaire comptable** de niveau CFP4, **2 Educatrices préscolaires** de niveau BEPC+1 et **5 Instituteurs (trices)** de niveau BAC+1
Tél: (+241) 0454 3473

IHEM

L'Institut des Hautes Etudes de Management (IHEM) recrute pour les besoins de son activité :

Campus de la Cité de la caisse:
1 Directeur de niveau Doctoral, **1 Surveillant général et 1 Surveillant général adjoint** de niveau BAC +2, **1 Secrétaire de direction** de niveau BTS, **1 Secrétaire comptable** de niveau CFP4, **1 Secrétaire reprographe** de niveau CFP4, **2 Techniciennes des surfaces** de niveau BEPC+1 et **2 Vigiles de nuit de niveau BEPC+1.**
Tél: +241 0796 3292/0606 8834/0460 7936

POTENTIEL HEBDO

HEURES D'OUVERTURE :

Matinée : 8h 00 - 13h 00 / Après midi : 14h 00 - 17h 00 Fermeture de dépôt des annonces le mardi après-midi auprès du service commercial sis au Rond point pavés de Mindoubé 2. Tél. : 04 41 83 49

C'est sous l'étendard de la citoyenneté et du patriotisme que les grands combats pour l'indépendance, la démocratie et l'intégrité des territoires ont été menés dans l'histoire. Autrement dit, la citoyenneté et le patriotisme ont souvent été au cœur des luttes sociales et politiques de l'histoire contemporaine.

Fort de cette réalité qui continue à peser de tout son poids sur le sol africain, Ali Bongo Ondimba s'attache à défendre le « pays du père », la patrie gabonaise, et ce en lançant un appel à la solidarité nationale et à l'action commune : « Mettons-nous hardiment à l'ouvrage pour écrire de nouveaux chapitres de notre destin. » Ainsi s'exprime régulièrement le Président gabonais, dont le système politique a l'ambition d'être profondément nouveau, inaugurant *ipso facto* le temps du droit et de la mesure.

Toutes proportions gardées, cette déclaration résulte d'une expérience d'insatisfaction radicale de la situation du Gabon depuis son accession à l'indépendance le 17 août 1960. Le projet-défi du numéro un gabonais peut donc se définir de la manière suivante : la façon traditionnelle de gouverner le Gabon doit impérativement être abandonnée comme un réel frein au développement et à l'émergence.

En démasquant sans détour, au nom du patriotisme et de l'unité nationale, la perversité, la ruse, l'indiscipline et la mesquinerie de nombreux barons et politiciens de « l'arrière monde », le bord de mer-qui ne manque pas d'ambitions légitimes- entend suivre le chemin de la bonne gouvernance, celui de la modernité politique, dont l'allure déconstructionniste bouleverse, sans la moindre crainte, les vieux repères de la gestion de la *res publica*. C'est dire que le Président de la république s'est engagé sur une voie qui, n'ayant jamais été fréquentée par ses prédécesseurs, pourra certes lui apporter ennuis et difficultés, mais devrait aussi et surtout lui procurer une récompense auprès des gabonais et de tous ceux qui voudront bien considérer, avec juste raison et discernement, l'objet de ses décisions et de ses travaux.

Soucieux donc de débarrasser l'appareil administratif national de ces flatulences et scories, Ali Bongo Ondimba invite les membres du gouvernement à la plus grande cohésion, à la solidarité, à plus de pragmatisme et à l'action, en vue de la réalisation des attentes du peuple gabonais. Tout ceci pour dire que dans la prochaine équipe, il ne saurait y avoir de place pour l'immobilisme, les clans et les luttes éminemment stériles. De même, l'exécution des décisions ne devrait plus s'enliser dans la corruption et les dédales de la bureaucratie. Les talents ne doivent plus être enfouis, les valeurs ne doivent plus être ignorées, les vices ne doivent plus restés impunis. C'est le défi et l'impératif de l'heure.

L'action collective doit constituer à cet effet une dimension essentielle dans le processus d'intégration au sein de ce que nous pourrions appeler l'État-nation, dont le domaine de définition est la manifestation du sentiment d'appartenance à un territoire, à une nation digne de fierté et d'envie: le Gabon, notre Gabon, notre beau pays, dont l'unité et l'indépendance sont les corollaires de la paix civile et de la sécurité extérieure.

Dr Pamphile BIYOGHE

Maître-assistant des Universités (CAMES)

DOSSIERS & REPERES

LE GABON ET LES TROIS PILIERS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable n'est pas réductible à la protection de l'environnement. Il s'agit d'une notion globale, au croisement de piliers forts : l'environnement, le social et l'économie. Un développement qui se dit « durable » devrait donc impérativement prendre en compte ces 3 piliers de façon simultanée.

Si l'on en croit les données démographiques, il y a de fortes chances pour que la terre soit peuplée de 10 milliards d'êtres humains avant le milieu du 21ème siècle. Quatre milliards de bouches supplémentaires à nourrir, dont la plupart se trouveront sans doute dans les mégapoles du Tiers-Monde. Quatre milliards d'hommes qu'il faudra loger, chauffer, éclairer alors que 800 millions de personnes souffrent toujours de faim à l'heure actuelle, qu'un milliard et demi n'ont pas accès à l'eau potable et deux milliards ne sont pas raccordés aux réseaux d'électricité! Et si, en 2050, chaque habitant des pays en développement consomme autant d'énergie qu'un Japonais en 1973, la consommation mondiale d'énergie sera multipliée par quatre!

Certes, en l'espace de seulement un demi-siècle, le niveau de vie d'une partie de l'humanité a plus évolué que pendant deux millénaires. Mais en contrepartie, les catastrophes industrielles n'ont cessé de se multiplier : Tchernobyl, Seveso, Bhopal, pour ne citer que les plus graves. Sans oublier les dégâts écologiques inquiétants : pollution de l'air et de l'eau, disparitions des espèces animales et végétales, déforestation massive, désertification et bien plus encore. D'où les interrogations suivantes : comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète? Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés? Comment donner un minimum de richesses à ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants encore démunies à l'heure où la planète semble déjà asphyxiée par le prélèvement effréné de ses ressources naturelles? Et surtout, comment léguer une terre en bonne santé à nos enfants?

C'est pour apporter des réponses concrètes à ces questions qu'est né le concept de développement durable : "un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures". Pour y parvenir, les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile doivent travailler main dans la main afin de réconcilier les trois sphères du devenir de l'humanité : l'économie, l'écologie et le social. Parce que, à long terme, « il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement to-

léralable. »

Les piliers du développement durable permettent ainsi à une entreprise de s'inscrire dans la société, l'économie et l'environnement, en prenant des engagements et des actes.

Tout bien considéré, le rapport Brundtland en 1987 définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » Tout ceci pour dire que le développement durable doit être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. Le social doit être un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition.

Les piliers du développement durable



DIMENSION ENVIRONNEMENTALE ET PARTICULIERE GABONAISE

Préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

Le Gabon appartient à un domaine climatique de type équatorial, caractérisé par une chaleur constante, une hygrométrie élevée, des précipitations abondantes et fréquentes. Selon les régions, la pluviométrie varie de 1 500 à 3 000 mm d'eau par an. La température moyenne varie entre 22° et 32° Celsius. Le pays présente des paysages assez variés. Son relief est constitué de plaines côtières, de plateaux et de massifs montagneux situés au-dessus de 800 mètres d'altitude. Le point culminant est le mont Iboundji, dans le massif du Chaillu (au Sud du pays), avec 1 575 mètres d'altitude.

Dans sa politique de protection de l'environnement, le Gabon préserve environ 11 % du territoire national. Cette politique permet de créer des espaces de réserves naturels, des aires protégées pour la faune et la flore.

DIMENSION SOCIALE

La dimension sociale du développement durable consiste à satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture, etc. De ce point de vue, le Gabon est confronté à un paradoxe socio-économique. En raison de son PIB par habitant élevé (8 833



Une vue de l'exploitation du bois au Gabon

en consacrant 11% de son territoire aux parcs nationaux. Ce modèle de développement, qui a toujours été dominant, ne valorise pas les richesses pour les générations actuelles et compromet dangereusement les perspectives des générations futures. L'adoption d'un nouveau modèle plus rentable et plus durable s'impose donc comme un impératif national. Par ailleurs, la gestion durable des ressources naturelles devient également au niveau mondial une exigence de plus en plus pressante pour assurer la sauvegarde de la planète, avec un engagement encore souvent timide, malgré les discours.

DIMENSION ECONOMIQUE

La dimension économique du développement durable consiste à développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables. A cet effet, le Gabon, pleinement conscient de ces défis, est déterminé à assumer son destin. Ceci à travers cinq caractéristiques fortes du Gabon Emergent en 2025 : « une Nation unie, une économie compétitive, un développement durable, une prospérité partagée et une voix respectée sur la scène régionale et mondiale ».

L'ambition de devenir un pays émergent suppose, durant les quinze prochaines années, des performances et une compétitivité d'un autre niveau que celui réalisé au cours des dernières décennies. L'émergence devra notamment se traduire de façon concrète par une croissance régulière à deux chiffres, portée par des moteurs de croissance diversifiés et durables. En effet, plus qu'un niveau de développement donné, l'émergence se caractérise par un dynamisme économique résultant de la compétitivité de notre Nation. En Afrique, seuls quelques pays ont su se placer dans cette dynamique, notamment l'Ile Maurice, l'Afrique du Sud, la

Tunisie et le Botswana qui se positionnent en 2009 dans le peloton de tête de la compétitivité en Afrique. Situé au 15ème rang, le Gabon aspire d'ici 2025 à rejoindre durablement ce peloton de tête. Pour y arriver, le pays s'attèle à des réformes nécessaires pour moderniser son administration, réduire les barrières à l'investissement, créer un cadre des affaires de classe internationale, mettre en place l'infrastructure économique de base support à la compétitivité (infrastructures de transport, électricité, eau, télécommunications), renforcer son capital humain et s'insérer dans les réseaux mondiaux d'échanges. Ce cadre propice permettra l'éclosion de son potentiel et l'émergence de nouveaux moteurs de croissance.

Au total, une question s'impose : pourquoi le développement durable est-il si important ? Notre réponse : c'est parce qu'il s'agit d'une nouvelle approche de l'intérêt général, visant à assurer la pérennité de nos sociétés, de notre écosystème et de notre économie. C'est également parce qu'il est question d'une opportunité unique de repenser nos modèles avec un levier d'innovation, aux finalités multiples :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations;
- L'épanouissement de tous les êtres humains;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Chaque finalité est transversale, aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, piliers du développement durable au cœur d'un Gabon émergent.

Ulrich KAMWA
Expert Consultant

LES DEFIS DE L'EMERGENCE

UNE DIPLOMATIE DE LA PERTINENCE ET DE L'OUVERTURE AU COEUR DE 53 ANS D'INDEPENDANCE DU GABON

Depuis trois ans, le Gabon clame le son de la modernité politique à travers Ali Bongo Ondimba. En effet, le chef de l'Etat gabonais propose à ses pairs du continent et d'ailleurs une coopération, mieux une diplomatie guidée par des règles publiquement reconnues et par des procédures que ceux qui coopèrent acceptent et considèrent comme régissant la politique à juste titre. La diplomatie gabonaise s'oriente donc en fonction d'un but dicté par la droite raison. Comme telle, elle se veut instrumentale, sinon active. C'est une diplomatie qui utilise des moyens adaptés aux fins recherchées: une diplomatie utilitaire qui répond au chaos né de la démission et de l'effondrement du politique, de la «criminalisation de la souveraineté», de la déréliction du politique, ainsi que du désenchantement des gabonais. Il ne s'agit plus d'une diplomatie pyromane, qui mettait en jeu l'émotionnel et qui s'était constituée sur le terrain des agitations et des désarrois partagés et départagés, sous couverts d'une manne financière: une diplomatie occulte et informelle, celle de la distribution des avantages et privilèges pour apaiser les ardeurs des mécontents. Pour être précis, disons que l'actuel chef de l'Etat gabonais est sur le chantier d'une diplomatie de la pertinence, une diplomatie appropriée, convenable, judicieuse et justifiée; une diplomatie active dont la rigueur et le bon sens constituent des pierres angulaires.

en fait la troisième puissance atomique du monde. »

Cette affaire Elf a montré combien la mafia financière et l'exploitation du Gabon par les sociétés écrans de la Françafrique ont conduit ce pays et d'autres pays africains à la manière du titanic en mer de Chine. Conscient de cette réalité M. Nicolas Sarkozy avait appelé de ses vœux stratégiques, aux enjeux propagandistes et électoralistes, en mai 2006, dans son discours de Cotonou, une relation franco-africaine « débarrassée » des réseaux d'un autre temps. Ce que M. Alain Joyandet, Secrétaire d'Etat à la Coopération confirmera plus tard : « Le Président Sarkozy est favorable à une coopération stratégique dans laquelle on traitera d'égal à égal. » C'est donc avec juste raison que l'actuel chef de l'Etat gabonais déclarait, lors de la visite du 24 février 2010 au Gabon du président français, Nicolas Sarkozy, qu'accompagnait une importante délégation composée d'hommes politiques et d'hommes d'affaires français : « L'heure de la rénovation a sonné : l'heure d'y apporter les réflexions nécessaires et salutaires dans le style et le rythme qui conviennent aux uns et aux autres. » Et au sujet de la Françafrique, son propos à l'endroit de son homologue était d'une clarté sans pareille : « Bien heureusement, vous et moi constatons que la politique des tutelles, des réseaux et des leçons est aujourd'hui dépassée et révolue...L'heure est venue de faire émerger un réel partenariat gagnant-gagnant, à la mesure des aspirations respectives de nos deux peuples. Dans cet esprit, nous assumerons entièrement nos responsabilités pour que dorénavant nos manquements ne soient plus imputés aux autres. C'est la condition nécessaire de notre responsabilité. »

Coopération Sud-Sud : la dynamique singulière du Gabon dans la sous-région Afrique centrale

Dans une Afrique marquée par de profondes divisions entre des conceptions de l'Etat et de la démocratie opposées et incommensurables, la diplomatie active -guidée par le bon sens- permet au moins de concevoir comment l'unité du continent pourrait être à la fois possible et stable. En d'autres termes, la diplomatie du Gabon émergent s'attache aux rapports des fins et des moyens. Les moyens doivent être adéquats aux fins que l'on désire atteindre.

Fort de cette exigence, au plan sous-régional, après avoir déploré la situation qui a prévalu au bureau exécutif de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C) à Paris, situation caractérisée par des malversations financières- provisoirement évaluées à 19 milliards de francs cfa -, le Conseil des Ministres, présidé par son Excellence Ali Bongo Ondimba, en sa séance du lundi 19 octobre 2009, avait décidé, en vue de faire la lumière sur ce dossier dans les meilleurs délais, des mesures suivantes :

- Faciliter les enquêtes des cabinets d'audits mandatés par la B.E.A.C ainsi que les investigations de la Brigade financière française auprès de qui la B.E.A.C a porté plainte
- Faire arrêter les fonctionnaires gabonais de la B.E.A.C présumés impliqués et résidant sur le territoire national ;
- Rappeler le gouverneur de la B.E.A.C, monsieur Philebert Andzembé (cité à tort ou à raison dans le scandale financier ayant éclaté au sein de cette institution financière sous-régionale) en vue de son remplacement.

Etant entendu qu'il s'agit d'un organisme international et indépendant, la République gabonaise avait vivement souhaité que les autres pays membres participent activement à la recherche des solutions pour restaurer la sérénité et la crédibilité de la B.E.A.C.

Une telle orientation de la politique internationale est une caractéristique fondamentale d'une société politique ordonnée, à l'intérieur de laquelle règne une certaine entente publique non seulement sur les types de revendications qu'il est politiquement correct que les citoyens expriment lorsque des questions de justice sont soulevées, mais également sur la façon dont de telles revendications doivent être défendues.

Sur le continent en général, et dans la sous-région en particulier, cette entente est nécessaire pour arriver à un accord sur la façon dont les diverses revendications doivent être évaluées. Cette posture diplomatique instituée par le chef de l'Etat gabonais est avantageuse, tant elle renforce la base juridique des institutions inter-étatiques en ce qui concerne la justice politique. Les pays de la sous-région doivent rassembler leurs efforts pour

obtenir une paix durable et la sécurité sur le continent. Ce qui contribuerait au règlement des problèmes d'actualité du développement économique et culturel, ainsi que du progrès social dans la voie de la coopération multiforme entre Etats.

L'exhortation à la rigueur, adressée par Ali Bongo Ondimba à ses pairs, est donc de nature à penser que la coopération prônée par le chef de l'Etat gabonais implique, d'un point de vue rawlsien, l'idée que les termes en sont équitables, chaque Etat participant peut raisonnablement les accepter, à conditions que tous les autres les acceptent également. Les termes équitables de cette coopération impliquent à leur tour une idée de réciprocité ou de mutualité dans l'action et les décisions. C'est tout le sens de la proposition faite par Ali Bongo Ondimba à ses égaux. Pour lui, tous les Etats qui sont engagés dans la coopération et qui y jouent leur rôle conformément aux règles et aux procédures doivent en tirer des avantages d'une manière appropriée, évaluée par un critère de comparaison. C'est aussi cela la conception rawlsienne de la justice politique qui définit les termes équitables de la coopération bilatérale et multilatérale. Dès lors, nous comprenons mieux l'importance de la tournée effectuée par le chef de l'Etat gabonais dans la sous-région de l'Afrique centrale, juste au lendemain de son élection à la présidence de la République, se rendant au Cameroun, au Tchad, au Congo-Brazzaville, en République Démocratique du Congo, à Sao Tomé et Principe, en Angola, en Centrafrique et en Guinée Equatoriale.

A travers cette tournée, le président Ali Bongo Ondimba a manifesté sa volonté de changer le cours de l'histoire, mieux de détourner le fleuve de l'histoire politique du Gabon sur l'échiquier international. Et dans une certaine mesure, il a su et réussi. La preuve : les Actes Constitutifs de l'institution financière élaboussée (la B.E.A.C) ont été considérablement modifiés, sinon changés. Le pouvoir accordé initialement au Gabon pour une période de cinquante ans à la tête de cette institution a fini par être remis en question et ébranlé, avec juste raison et sans regret. Dans ce sens, Ali Bongo Ondimba peut légitimement s'approprier cette affirmation de Jean Baptiste Duroselle : « La décision, pour tout homme, se situe au confluent de la finalité et de la causalité. [...] L'individu peut, dans une certaine mesure, façonner l'avenir. »

En vérité, Ali Bongo Ondimba se veut pragmatique, parce que réaliste. Ce pragmatisme, sur l'échiquier politique international, exige des rapports intelligents, basés sur la transparence et la vérité. Devant le constat d'une institution désabusée, il appartenait, avant tout, à tous les chefs d'Etat de fixer par tous les moyens de droits les règles qui la réhabiliteront pleinement, en accordant à chacun sa dignité et sa capacité de s'assumer. Et cela est possible si l'on



Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise

décide unanimement d'engager des réformes avec une politique réaliste, aux antipodes de la démagogie et de l'égoïsme traditionnel.

En souhaitant que les autres membres de la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (C.E.M.A.C), dont les ressortissants sont impliqués dans les malversations à répétition à la B.E.A.C, puissent suivre son exemple, le Gabon, par la voie de son président Ali Bongo Ondimba, s'est engagé sur une voie qui, n'étant encore fréquentée par personne semble procurer à l'actuel chef de l'Etat gabonais respect et honneur sur l'échiquier national et international.

Coopération Nord-Sud : l'exigence gabonaise d'une ouverture multilatérale

Dans un monde à géométrie variable, tant par les économies que par la culture de nombreux dirigeants, Ali Bongo Ondimba prône l'ouverture du Gabon à tous les pays, crucifiant par là même les liens les plus sacrés de la sorcellerie de la Françafrique. A en croire le chef de l'Etat gabonais, le Gabon est libre, sinon désormais libre de choisir et de développer librement son système politique, économique et social. La leçon d'Ali Bongo Ondimba consiste à faire entendre à la communauté internationale que tous les peuples ont toujours le droit, en toute liberté, de déterminer, lorsqu'ils le désirent et comme ils le désirent, leur statut politique interne et externe, sans ingérence extérieure, et de poursuivre à leur gré leur développement.

Pour marquer l'ouverture du Gabon au monde, et briser par ricochet le mythe d'une coopération exclusive et sans partage, tournée vers la France, le chef de l'Etat gabonais, en visite en Chine, lors de l'exposition universelle de Shanghai 2010, s'est adressé aux hommes d'affaires chinois en ces termes : « Venez gagner de l'argent au Gabon mais en nous aidant à nous développer. » (samedi 1er mai 2010). Voilà qui sonne la fin de la récréation et dit tout sur l'ouverture du Gabon et incontestablement son indépendance affirmées. C'est la plus grande audace jamais exprimée par un président gabonais. Là se trouvent justement son mérite, sa pertinence et l'une de ses grandes nouveautés en politique exté-

rieure. Le Gabon sort ainsi de la diplomatie de l'ambiguïté et de l'absurdité labyrinthique.

En tenant ce discours, Ali Bongo Ondimba reste préoccupé par l'ambition de son système politique dont les trois piliers fondateurs sont : le Gabon vert, le Gabon industriel et le Gabon des services. Le succès dudit système n'est possible qu'en diversifiant l'économie et la coopération. Une telle prise de position rend compte de la prise de conscience du retard manifestement accumulé en privilégiant un seul partenaire historique : la France. Cette France qui imposait le respect scrupuleux du sanctuaire des réseaux. Ainsi, en tirant les leçons du scandale d'une coopération exclusive et sans partage, la tonalité d'Ali Bongo Ondimba est donc d'une liberté sans précédent, d'une ampleur inégalée, tant il s'agit de faire du Gabon un pays émergent.

Cette ouverture du Gabon, affirmée par l'actuel chef de l'Etat, est d'autant plus salutaire que Jean-Marie Bockel, l'ancien Secrétaire d'Etat français à la coopération, conscient d'une certaine politique de l'exploitation de la France vis-à-vis de ses ex-colonies, avait déjà décrété « la mort de la Françafrique ». La sorcellerie de cette Françafrique avait terriblement envoûté le Gabon.

En s'attachant à faire de son pays une nation émergente, Ali Bongo Ondimba donne la possibilité à tous les citoyens du monde, à tous les Etats, animés par le désir de sortir le Gabon de la pauvreté et du sous-développement, de venir y investir dans les différents secteurs d'activité économique, ainsi que dans les différents services. L'ouverture ne se limite donc plus à la France, mais elle s'étend à l'Afrique du Sud, à la Chine, au Brésil, au Japon et bien plus encore.

Parlant de l'affaire Elf et de la coopération franco-gabonaise, Eva Joly note : « L'instruction Elf approche la zone rouge des relations internationales. Car le Gabon est une chasse gardée de la France. Des accords de police et de défense étroits, vieux de quarante ans, ont été régulièrement renforcés. Outre l'exploitation de son pétrole par Elf, via des plates-formes offshore installées dans ses eaux territoriales, la France a acquis un droit de priorité sur l'exploitation de l'uranium gabonais, qui assure la pérennité de son programme nucléaire, civil et militaire et

Tout ceci pour dire que le Gabon est désormais souverain, et par conséquent inaliénable par des forces extérieures. Le pays n'est pas à vendre, et sa souveraineté n'a pas à être transmise, pour aucun prix et pour aucune raison aux « forces centrifuges » de la communauté internationale, cette Fortune aux origines brumeuses et dont les mandataires sont les témoins du colonialisme, de l'impérialisme et du capitalisme triomphant. Pour l'actuel chef de l'Etat gabonais, l'heure est désormais à la diplomatie des affaires et non des affaires. Ainsi qu'il aime bien à le rappeler, pour que notre diplomatie soit plus crédible, plus audible et plus respectée sur la scène internationale, l'ambition commande d'aller au-delà d'une diplomatie de représentation et d'influence -longtemps cultivée par le Gabon et son partenaire historique (la France)-.

L'appel du chef de l'Etat gabonais à l'exposition universelle de Shanghai 2010 est ouvert à toutes les volontés de la planète. L'ouverture ne s'adresse pas à un Etat particulier. Selon Ali Bongo Ondimba, le Gabon est prêt et disposé à toute coopération intelligente. C'est une politique réaliste, dépouillée par-dessus tout de la démagogie et de l'égoïsme. C'est aussi une politique de destruction de la pauvreté, basée sur une analyse non pas sentimentale, mais rationnelle, et surtout exacte des causes qui engendrent et perpétuent la pauvreté. L'ouverture de la diplomatie gabonaise se donne à voir aujourd'hui de manière effective dans l'attribution des marchés publics confiés aux différentes sociétés et entreprises non hexagonales et non gabonaises. C'est l'intérêt magistral et certain des Actes I et II du New York Forum Africa.

Dr Pamphile BIYOGHE

IHEM

Institut des Hautes Etudes de Management

Etablissement privé d'enseignement supérieur de Gestion des Entreprises et des Administrations

agrée d'utilité publique par l'Etat

Contrat de partenariat n° 00240/MENESTFPCIS du 13 août 2013 avec le Gouvernement gabonais

● **DATE DE CREATION** : Septembre 2005.

● **STATUT JURIDIQUE** : Dossier enregistré à l'Inspection générale du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et Technique, de la Formation Professionnelle et de la Recherche Scientifique, Chargé de la Culture, de la Jeunesse et des Sports sous le n° 1724/MEN/SG/Attestation de Fondateur et à la Direction Générale du même Ministère sous le n° 007 - 0048 / METFP / SG / DGFP / SFI.

● **LOCALISATION** : Entre le Carrefour STFO et les feux tricolores de la Peyrie.

● **OBJECTIFS** : Soutenir l'action de l'Etat dans le domaine de la formation et de l'encadrement des jeunes et donner aux étudiants une formation de manager, la gestion étant conçue comme un processus intégré qui exige de leur part, une perception globale de l'environnement économique, technique, culturel et éthique de l'entreprise. Ainsi, permettre une bonne formation de proximité à coûts raisonnables.

● **CYCLES DE FORMATION, DUREE ET NIVEAUX DE RECRUTEMENT** :

BTS / DTS / DUT (Bac + 2) : 2 années de formation - Baccalauréat toutes séries ou diplôme équivalent.

Licence professionnelle ou Bachelor (Bac + 3) : 3 années de formation - Baccalauréat toutes séries ou diplôme équivalent ou 1 année de formation après le BTS / DTS / DUT.

Master's ou DESS (Bac + 5) : 2 années de formation après la Licence ou 1 année après l'ancienne Maîtrise d'Université ou le Master 1.

Exécutive MBA – Master of Business Administration (Bac+7) en 2 années après le Master 2, le DESS ou le DEA + 4 années d'expérience professionnelle minimum.

Doctorat en 1 année après le MBA .

● **FORMATIONS PROPOSEES** :

Information et communication. Options : Communication d'entreprise/Journalisme/Production audiovisuelle

Gestion commerciale. Options : Techniques de commercialisation / Commerce international/ Douane transit/ Gestion logistique et Transport / Management des unités commerciales/Marketing et Commerce International.

Gestion financière et comptable. Options : Comptabilité gestion / Banque finance/ Finance comptabilité/ Banque Assurance/ Assurance.

Gestion administrative. Options : Administration générale/Administration diplomatique et consulaire/ Administration des affaires maritimes/ Administration sanitaire et hospitalière / Administration scolaire et universitaire / Administration du travail.

Gestion des collectivités locales.

Gestion des PME – PMI. Options : Entrepreneurat (Création et Gestion des Entreprises).

Gestion des ressources humaines. Options : Gestion du personnel/Administration du personnel.

Sciences Informatiques. Options : Développeur d'application/Administrateur des réseaux locaux d'entreprise/Informatique appliquée/Réseaux et télécommunications/Maintenance des systèmes informatiques / Maintenance des réseaux informatiques/ Electronique informatique.

Secrétariat de direction bilingue et trilingue. Options : Assistante de Direction.

Gestion touristique. Options : Gestion touristique et hôtelière / Gestion touristique et environnementale / Tourisme international / Production et ventes des produits touristiques / Art culinaire et du service.

Gestion immobilière.

Carrières juridiques. Options : Assistant juridique/Conseil juridique/Assistant d'Huissier/Assistant de Notaire.

Système d'information géographique.

Santé et Sécurité sociale. Options : Assainissement et Hygiène publique/Assistance sociale/Economie sociale et familiale.

Agronomie (en cours d'élaboration).

Génie Civil.

● **CADRE DE TRAVAIL** :

L'équipe pédagogique compte des enseignants permanents, des enseignants vacataires et des professionnels. En plus des salles de classes équipées et climatisées, l'IHEM compte un laboratoire de langues et

d'informatique avec Internet et une bibliothèque numérique.

Aussi, en dehors de l'Administration, du Conseil scientifique et pédagogique, du Conseil de discipline, l'IHEM a mis en place une Commission d'homologation et de validation, un service information et orientation chargé des relations avec les opérateurs économiques, une association d'étudiants et d'anciens étudiants et une junior entreprise dénommée « Junior Entreprise Excellence ».

● **PROFIL DES ENSEIGNANTS** :

Niveaux de recrutement : DESS / DEA / Master 2 / Doctorat 3^e cycle / Agrégation (+ expérience professionnelle).

● **TUTELLE ACADEMIQUE** : Université Omar Bongo de Libreville

● **ENCADREMENT SCIENTIFIQUE** : Deux professeurs agrégés des sciences de gestion et sept Maîtres - assistants des Universités (CAMES).

● **ECOLES PARTENAIRES** : Rouen Business School (France), IESEG School of Management de Lille (France), Université Catholique d'Afrique Centrale (Cameroun), Institut Universitaire du Golf de Guinée (Cameroun).

● **ENTREPRISES PARTENAIRES** : CEMAC CONSULTING, AIRTEL, SONID, TRANSAF, POTENTIEL HEBDO, UBA, AFRICA BTP, LYCEE PRIVE DE L'EXCELLENCE, CSBD, ECO BANK, SOGATRA.

Partenaires avec une vingtaine d'administrations publiques.

● **EFFECTIFS DEPUIS LA CREATION** :

2005 – 2006 : 20 étudiants

2006 – 2007 : 40 étudiants

2007 – 2008 : 60 étudiants

2008 – 2009 : 75 étudiants

2009 – 2010 : 250 étudiants

2010 – 2011 : 575 étudiants

2011 – 2012 : 903 étudiants

2012 – 2013 : 1500 étudiants

● **RESULTATS ACADEMIQUES** :

2006 : 07 candidats admis au DTS et 3 candidats admis au BTS (100% de réussite) ;

2007 : 10 candidats admis au DTS (100% de réussite) ;

2008 : 12 candidats admis au DTS (100% de réussite) ;

2009 : 20 candidats admis au DTS et 3 candidats admis au BTS (100% de réussite) ;

2010 : 38 candidats admis au D.T.S. et 7 au BTS (90% de réussite) ;

2011 : 140 candidats admis aux DTS, DUT et BTS (98% de réussite) ;

2012 : - 270 candidats admis aux DTS, DUT et BTS (98% de réussite) ;
- 155 candidats déclarés admis à la Licence professionnelle, au Master 2 et au MBA (97% de réussite) ;

2013 : - 500 candidats admissibles aux DTS, DUT et BTS (89% de réussite) ;

- 250 candidats déclarés admissibles à la Licence professionnelle, au Master 2 et au MBA (97% de réussite) ;

● **L'IHEM** forme pour l'insertion directe des techniciens supérieurs sur le marché de l'emploi. Il n'en demeure pas moins que les étudiants après la LP3, puissent poursuivre leurs études en Masters, Exécutive MBA et Doctorat à l'Institut.



Institut des Hautes Etudes de Management



PARTENARIAT AVEC L'ETAT - BOURSIERS ACCEPTÉS

**PREPARATION
AUX DIPLOMES D'ETAT DE:**

D.U.T/ B.T.S / D.T.S

**BACHELOR / LICENCE
PROFESSIONNELLE**

MASTER / DESS

**EXECUTIVE MBA / MASTER
OF BUSINESS
ADMINISTRATION**

DOCTORAT

- **Journalisme et Communication d'Entreprise**
- **Gestion Commerciale et Marketing**
- **Gestion Touristique, Hôtelière et Environnementale**
- **Droit des Affaires et Carrières Juridiques**
- **Réseaux Informatiques et Télécommunications**
- **Transit-Douane et Logistique-Transport**
- **Gestion financière, Banque, Assurances et Comptabilité**
- **Gestion des Ressources Humaines**
- **Gestion administrative et Collectivités locales**
- **Santé et Sécurité sociale**

L'IHEM, pour une bonne formation de proximité et l'excellence au service des générations !

Campus sis entre les feux tricolores de la Peyrie et le carrefour STFO
B.P.: 26764 Libreville - Gabon Tél.: (+241) 07 96 32 92 / 06 06 88 34 / 04 60 79 36
Site web : www.ihem-gb.org

DOSSIERS & REPERES

L'ACTIVITE BANCAIRE EN ZONE CEMAC

Le système bancaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est constitué d'établissements de crédits, répartis en deux principaux agents économiques : les établissements financiers et les banques. Ces établissements de crédits sont « des organismes qui effectuent à titre habituel des opérations de banques. Celles-ci comprennent la réception des fonds du public, l'octroi de crédits, la délivrance de garantie en faveur d'autres établissements de crédits, la mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement ».

L'activité d'établissement de crédit est soumise au contrôle de la commission bancaire de l'Afrique Centrale ou COBAC. Elle a autorité sur le territoire des Etats signataires de la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire des Etats de l'Afrique Centrale.

En effet, les banques et les établissements financiers assurent un rôle essentiel dans la vie économique, en rapport avec leur pouvoir de création monétaire, dans la mobilisation de l'épargne. L'importance des opérations qu'ils accomplissent et les risques que leurs difficultés font courir à l'ensemble du système bancaire justifient leur statut particulier d'agent économique.

L'exercice de la profession bancaire nécessite le respect des normes relevant du droit des affaires, du droit communautaire, du règlement portant plan comptable bancaire, du règlement prudentiel et des conventions internationales, notamment du comité de Bale. Cette réglementation spécifique garantit leur solvabilité, leur liquidité, la protection des déposants et la sécurité du système bancaire dans son ensemble.

Ainsi, sans pourtant s'étendre à la réglementation bancaire dans sa diversité, il serait primordial de mieux assimiler les conditions d'exercice de l'activité d'établissement de crédit assorties des sanctions et les interdictions conformément à l'annexe de la convention portant harmonisation de la réglementation bancaire dans l'espace économique et monétaire de l'Afrique Centrale.

LES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA PROFESSION

La convention portant harmonisation de la réglementation dans les Etats de l'Afrique Centrale impose une condition fondamentale : l'autorisation de l'organe de contrôle exigée non seulement aux établissements de crédits en création mais également aux dirigeants et aux commissaires aux comptes desdits établissements de crédit.

L'autorisation de la commission bancaire

La commission bancaire de l'Afrique Centrale ou COBAC est une autorité de contrôle dont le rôle principal consiste à autoriser la création et contrôler l'activité bancaire dans l'espace économique et monétaire de l'Afrique Centrale. Ses décisions sont d'application immédiate dès notification par l'autorité monétaire aux établissements de crédits concernés.

L'agrément des établissements de crédit

L'agrément est une autorisation délivrée par la commission bancaire à un établissement de crédit en création afin que celle-ci puisse effectuer des opérations de banque en toute régularité. Tout établissement ou toute personne morale qui effectue des opérations de banque sans cette autorisation exerce dans l'illégalité.

La convention citée ci-dessus précise en son

article 12: « L'exercice par les organismes de droit local et par des succursales d'établissements de crédit ayant leur siège à l'étranger, de l'activité d'établissement de crédit telle que définie à l'article 4 du présent acte est subordonné à l'agrément de l'autorité monétaire, prononcé sur avis conforme de la commission bancaire ».

A lire ce texte, il est clair que les établissements de crédit et les succursales sont assujettis à l'obtention d'un agrément de la commission bancaire. La procédure d'obtention d'agrément comprend trois étapes et se

déroule à deux niveaux : la procédure commence par l'introduction de la requête, la phase de l'instruction et la décision d'autorisation.

L'introduction de la requête

La demande d'agrément est déposée auprès de l'autorité monétaire. Au sens de la convention citée ci-dessus, l'autorité monétaire est le ministre chargé de la monnaie et du crédit. Dans la plupart des Etats membres, c'est le ministre de l'économie et des finances.

L'autorité monétaire reçoit contre récépissé le dossier complet en deux exemplaires com-



Une vue du siège de la BEAC

posé du projet des statuts, la liste des dirigeants et des actionnaires, le plan de localisation, les informations techniques et financières de l'établissement en création. Le dossier est ensuite transmis pour instruction à la commission bancaire.

La phase d'instruction

La commission bancaire ouvre l'enquête sur les conditions de forme et de fond. Elle a des compétences étendues, dans le cadre de cette enquête, à obtenir toutes les informations nécessaires. Elle apprécie l'aptitude de l'entreprise à réaliser son objet social, à assurer le développement de l'économie bancaire et les garanties des créanciers déposants. Au terme de l'instruction, la commission bancaire donne un avis conforme à l'autorité monétaire. La COBAC dispose d'un délai de six(6) mois pour se prononcer à compter de la réception du dossier. L'avis est réputé conforme, si à l'expiration de ce délai, la commission bancaire ne s'est pas prononcée.

La décision de l'autorité monétaire

Il faut préciser que l'autorité monétaire n'a pas un pouvoir discrétionnaire, sa décision est fondée sur l'avis conforme de la COBAC. L'article 15 de la convention précitée précise que « l'agrément est prononcé par arrêté pris par

l'autorité monétaire sur un avis conforme de la commission bancaire ».

L'examen de ce texte laisse entendre que l'acte administratif unilatéral pris par le ministre dépend de l'appréciation de la commission bancaire et que l'autorité monétaire est tenue de cet avis auquel elle ne peut écarter l'application. L'acte d'agrément est publié dans le journal officiel de l'Etat du siège social de l'établissement. Les établissements de crédits sont constitués sous forme de personne morale, ils sont affectés d'un numéro d'inscription par les conseils nationaux de crédit.

L'agrément des dirigeants et des commissaires aux comptes des établissements de crédits.

La réglementation communautaire précise que la direction des établissements de crédits doit être assurée par deux personnes au moins, et que la certification des comptes doit être effectuée au moins par deux commissaires aux comptes. Ces personnes doivent être agréées par la commission bancaire de l'Afrique Centrale. En outre, les dirigeants doivent être titulaires d'au moins une licence en sciences économiques, bancaires, financières, juridiques ou de gestion ou d'un diplôme équiva-

lent reçu par l'autorité monétaire. Ils doivent justifier d'une expérience professionnelle de cinq(5) ans au moins. S'ils n'ont pas un diplôme d'enseignement supérieur, ils doivent justifier d'une expérience professionnelle de dix (10) ans au moins dans les fonctions d'encadrement de haut niveau.

Le retrait de l'agrément

L'agrément peut être retiré pour plusieurs raisons : si l'établissement de crédit n'a pas fait usage de son agrément dans un délai de douze (12) mois ou s'il ne fait plus usage de son agrément depuis six(6) mois. Le retrait peut être prononcé d'office ou à la demande de l'établissement de crédit. Il peut être prononcé à titre de sanction disciplinaire par la commission bancaire.

Les décisions portant retrait d'agrément sont prononcées par l'autorité monétaire, elles doivent être motivées, notifiées à l'intéressé et publiées au journal officiel de l'Etat concerné.

Le retrait d'agrément conduit l'établissement à la procédure de liquidation des biens. A cet effet, la COBAC désigne un liquidateur chargé de liquider le fonds de commerce de la banque et le tribunal compétent désigne les syndics judiciaires chargés de liquider les autres éléments du patrimoine. Tout établissement de crédit est tenu d'adhérer à l'association professionnelle d'établissement de crédit, laquelle association doit adhérer à la fédération professionnelle commune aux établissements de crédit de l'Afrique Centrale.

SANCTIONS ET INTERDICTIONS

Les personnes qui ne sont pas autorisées à effectuer des opérations de banque ne peuvent pas créer des établissements de crédit. Il en est de même des individus qui font preuve de moralité douteuse à raison de leur indignité.

Ainsi, nul ne peut être directeur, administrateur directement ou indirectement d'un établissement de crédit s'il a fait l'objet d'une condamnation pénale; s'il a été déclaré en faillite, sauf réhabilitation en sa faveur; s'il a été condamné en tant que gérant; s'il a été destitué des fonctions d'officier ministériel; si le système bancaire et financier des Etats signataires porte des créances douteuses.

Les sanctions sont prononcées non seulement par la commission bancaire mais également par le tribunal compétent. Il faut préciser que le retrait d'agrément peut être prononcé à titre de sanction disciplinaire par la commission bancaire. Elle peut prendre d'autres sanctions disciplinaires cumulativement avec les juridictions judiciaires.

L'acte uniforme sur le droit commercial général précise que « sont commerçants ceux qui exercent les actes de commerce et en font leur profession habituelle ». Et pourtant, l'opinion commune pense qu'il suffit d'accomplir les actes de commerce pour devenir commerçant. En réalité, cette condition est nécessaire mais insuffisante. Le souci d'assainir les professions commerciales conduit le législateur communautaire à écarter de celles-ci les personnes dont l'honnêteté est douteuse. En conséquence, il y a des séries de conditions parmi lesquelles figurent les autorisations spéciales en fonction du domaine d'activité.

Simplice-Damas Nzé-Ndong
Juriste en Droit des Affaires



Lycée Privé de l'Excellence

Le Lycée Privé de l'Excellence : un cadre agréable, un suivi au quotidien, un personnel performant, une pédagogie au service du développement.

Rentrée Scolaire

2013 - 2014

Au Lycée Privé de l'Excellence, nous sommes toujours plus proches de vous.

Résultats satisfaisants aux examens officiels

Pour tous renseignements, service de la scolarité sis entre l'échagueur de la Cité de la Caisse et l'église Béthanie

Les inscriptions se poursuivent.

Tél. : (+241) 04 54 34 72 / 05 41 92 16 Libreville - Gabon

Début des cours 1er octobre 2013



POTENTIEL ANNONCES

MOBILIER LOCATION

Pour vos cérémonies de mariage traditionnel et civil, retrait de deuil et anniversaire, Agence loue chaises simples, chaises VIP, traiteurs et tentes. Tél: 0341 9975
Rond point pavés Mindoubé 2

IMMOBILIER VENTE

VEND 2 STUDIOS en dur 1 chambre + salon + cuisine + douche et WC interne. 4.000.000 f. beau Séjour. Tél : 06-06-50-67

TERRAIN A VENDRE 1500 m2 en bordure de route à Bikelé + une maison en dur 10.000.000 f. Accès véhicule. Tél : 07-06-23-75

LOCATION

MAGASIN A LOUER. Tél : 07081818

STUDIO A LOUER sous bail à Okala. Tél : 07817736

STUDIO A LOUER sous bail à Okala. Tél : 07817736

MAISON A LOUER 2 chambres 1 salon cuisine douche WC clôturé 180.000 tel : 07982951

Cabinet situé au rond point pavés de Mindoubé 2 loue : chaises, tables, tentes, et tréteaux pour vos cérémonies. Tél : 04 54 34 73

STUDIO A LOUER chambre salon cuisine douche WC grille de sécurité compteur Edan A/E clôturé gardien. Tél : 07221824

Appartements AMISSA à louer 3 chambres 3 douches WC toilettes visiteurs 1 gd salon 1 gde cuisine quartier Angondje AMISSA. 700.000 f loyer + caution + frais d'agence, Tel : 07-91-61-60 / 05-34-92-07

Chambre à louer salon cuisine douche a la cite de la caisse. 130.000 f loyer + caution + frais d'agence. Tel : 07-91-61-60 / 05-34-92-07

Grande chambre à louer en dur carrelé douche WC externe. 35.000 AC pont d AKEBE. Tél : 04890053

Chambre américaine à louer cuisine + douche WC interne + terrasse A/Eau a sautera. 100.000. Tél : 05869394

Maison à louer au fromager 2 chambres 1 grand salon terrasse 2 douches WC. 250.000. tel : 07566769

CHAMBRE AMERICAINE à louer terrasse cuisine dans barrière gardien. 120.000 F Tél : 07205626

MAISON A LOUER 3 chambres douche WC avec terrasse dans clôture 180.000. tel : 07205626

CHAMBRE AMERICAINE à louer carrelée douche WC interne clôturé. 80.000 AC. Tél : 04603720

APPARTEMENT A LOUER en dur 2 chambres 1 salon cuisine douche + WC interne. 250.000. Tél : 04603720

VEND TERRAIN avec deux maisons. La première : 2 chambres, salon, cuisine et douche. La deuxième : 1 chambre, cuisine, douche, PK 9, derrière l'hôpital militaire. 15.000.000 f. Tél : 07275453

GRANDE CHAMBRE à louer a SOTEGA + douche moderne externe. 65000. Tel : 07566769

«CHAMBRE AMERICAINE A LOUER» 87.000f 1 mois + caution. Tél : 07-06-23-75

MAISON A LOUER en NZENG AYONG 1 salon cuisine douche WC + 3 chambres. 300.000. Tél : 07566769

CHERCHE APPARTEMENT de 300 000 (1 chambre, salon, cuisine, douche, wc). Tél : 04735829

«APPARTEMENT A LOUER» carrelé (étage) à Nzeng Ayong. 2 chambres, 1 salon, cuisine, douche, WC interne et terrasse 170.000 f/A/C Tél : 07-06-23-75

MAISON A LOUER à 280 000, 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches, 2 wc, terrasse + grille de sécurité, compteur Edan S/C 1 mois + caution + frais d'agence. Tél : 04630869

STUDIO A LOUER 1 chambre salon cuisine douche WC terrasse compteur Edan et Eau. 130.000 f caution + avancé + frais d'agence. Tél : 07221824

STUDIO A LOUER (1ère main) : chambre, salon, cuisine, douche, wc, terrasse, grille de sécurité. 150.000 f cfa. Tél: 07221824

MAISON A LOUER : 2 chambres, salon, cuisine, douche, wc, 180.000 f cfa. Tél : 07982959

Chambre à louer, en dur, avec charge. 40.000 f cfa par mois + caution + frais d'agence. Tél : 04417694

MAISON A LOUER (1ère main) : clôturée, accès véhicule, non loin de la voie principale, 2 chambres, 1 salon, 1 terrasse, 1 cuisine, 1 douche, 1 wc. 230.000 f par mois + caution + frais d'agence. Tél : 04243617

STUDIO A LOUER Chambre, salon, cuisine, douche et wc interne. Prix : 160.000 f/A/C Tél : 04-24-88-82.

VILLA HAUT STANDING + piscine à louer 1000m² 5 chambres équipées de douches WC placards + dépendances de 2 studios avec douches, jardin parking grd salon + salle à manger grde cuisine. A louer : 3.500.000 f / A vendre : 350.000.000 f. Tel : 07-91-61-60 / 05-34-92-07

STUDIO A LOUER en dur 1 chambre salon cuisine douche WC. 120.000 AC. Tél : 02356837

STUDIO A LOUER à Nzeng-Ayong : salon, cuisine, douche, wc, petite terrasse + grille, dans la barrière. 130.000 f. Tél : 04630869

STUDIO A LOUER chambre salon cuisine douche WC 90.000 f Tél : 04248882

MAISON A LOUER 3 chambres salon cuisine douche WC terrasse 250.000 f Tél : 04248882

MAISON A LOUER à Nzeng-Ayong : salon, 2 chambres, douche, wc, cuisine dans la barrière, accès véhicule + compteur Edan. 200 000 cfa. Conditions : mois de loyer + 2 mois de caution + frais d'agence. Tél : 04630869

Vend micro beringen c-3 professionnel, série 464, flexible et compact. 85.000 f cfa (à débattre). Tél : 04 75 93 70

VILLA A LOUER dans barrière, 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches, WC et terrasse à Lalala. 350.000 f. Tél : 06-06-50-57/04-60-37-20

MAISON A LOUER sous bail 1ère main à Alibandeng. Tél : 04197181

HOTELLERIE

« LE PETROLE SNACK-BAR » Grandes soirées tous les samedi à partir de 23h30. Situé à la sorbonne face à SETEG. Tél : 07-16-98-86.

« HOTEL COMPLEXE D'AKEBE » Hôtel et salon d'esthétique. Situé face à la Gaboprix de la poste bank d'akébé. Tél : 01-76-24-96 / 05-40-68-83.

« DELICE CAPRICIEUX » Restaurant - Mangez autrement, Mangez proprement. Situé en face de l'église Les Rois Mages. Tél : 07-94-46-68.

IMPRIMERIE CREATION & MONTAGE

Agence de communication produit objets et gadgets publicitaires : calendriers, cahiers scolaires, dépliant, flyers, affiches, visières, drapelets, cartes scolaires, carnets de note, cartes de vœux, faire-parts, billets de mariage, drapeaux, roll up. Tél : 04 54 34 73

PAPETERIE

Agence de communication située au rond point pavés de Mindoubé 2 vend matériel et fournitures scolaires et de bureau sur commande. Tél : 04 54 34 73

INDUSTRY

Agence de confection offre: broderie industrielle, polos, casquettes, uniformes scolaires, tenues de travail et sacs scolaires Tél : 04 54 34 73

Agence située au rond point pavés de Mindoubé 2 offre des services de saisie de texte - Télécopie / Fax - Photocopie A4 & A3 - Plastification Reliure - Cartes de visite Tél : 04 54 34 73

SERIGRAPHIE

Cemac consulting offre des prestations diverses : banderoles, panneaux & caissons lumineux, autocollants, impression tee-shirts, casquettes, stylos, Porte-clés, Pendules, Trousses scolaires.

MULTIMEDIA

« VENTE » Ecran Plasma LCD de marque MAVIC 42 pouces : 270.000 f et 44 pouces : 400.000 Tel : 04-41-76-94

Téléphone Samsung Galaxy S3 250.000 f Tel : 04-41-76-94

« GABON-S.A.V-INFORMATIQUE » Situé à la montée de Louis. Tél : 07-85-98-98.

« SONAF » Magasin vend appareils numériques et ménagers de marque. Situé face à l'Ancien Combattant. Tél : 07-52-80-20.

« DIGITAL TELECOM » Informatique - Digital - Electronic. Situé au carrefour Léon MBA. Tél : 04-46-48-49.

« E-M-L » Ecole de Métiers de Libreville. Un enseignement sur mesure, une formation professionnelle et une Formation continue. Situé à l'ancien bâtiment du sénat à la Gare routière. Tél : 05-07-28-48.

« MONGO BET » Imprimerie, papeterie, sérigraphie conception de logo, impression sur tous supports, vente livres, accessoires, informatique, reliure, photocopie, plastification. Situé au carrefour STFO. Tél : 03-19-35-37/07-22-34-48.

SANTE

« CABINET DENTAIRE Dr AVOMO MISTOUL » situé à la montée de Louis aux galeries OPIO. Tél : 73-74-41.

« GROUPE MORO » Spécialiste en maladies Résistantes et Chroniques. Guérison totale et Garantie. Situé au carrefour hassan après la station, non loin du stade. Tél : 07-61-56-61/06-19-65-88.

« SENATH NATURE » Médecine naturelle. Situé au carrefour Léon MBA. Tél : 07-91-41-03.

AUTOMOBILE

VENTE A VENDRE, TOYOTA de marque carina 3. Tél : 05319979 / 07257430

VENTE de pièces détachées à Grand Dubaï chez Théo. Tél : 07462744

VEND TOYOTA COROLA Anne 17/10/2007 77.000 km essence. 800.000. Tél : 07-62-00-07

MAG ATELIER

Menuiserie Alu et Bois, Miroiterie, Vitrerie, Construction Batiment et Décoration.



Siège social: Oloumi Tél: +241 07 43 40 40 Mail: m_7jej@hotmail.com

VEND REXTON BOITE AUTOMATIQUE 2009. 11.500.000 f à débattre. Tél : 07-62-00-07

VOITURE DE MARQUE TOYOTA climatisée à vendre. Tél : 06-83-15-30

VEND TOYOTA HILUX double cabine année 2009. 12.500.000f. Tél : 07-62-00-07

VEND TOYOTA PRADO année 2009. 11.500.000 f. Tél : 07-62-00-07

VEND TOYOTA PRADO Année 2009 74000 km/Diesel. 12.500.000 f à débattre. Tél : 07-62-00-07

VEND TOYOTA YARIS Année 16/04/2008, 67.000 km. 7.200.000 f à débattre. Tél : 07-62-00-07

Vend RAV 4 : essence, modèle 2003, manuel, climatisé, 5 portières, kilométrage 31.000. Prix : 6.000.000 f. Tél : 06742015

VEND IZUZU D-MAX année 26/07/2006, 84.000 km. 9.200.000 f à débattre. Tél : 07-62-00-07

VEND SSANGYONG REXON rx 270 xut année 2007 44853 km diesel. 9.800.000 f à débattre. Tél : 07-62-00-07

VEND SSANGYONG REXON rx 270 xut année 04/08/2008 58275 km diesel. 11.900.000 f à débattre. Tél : 07-62-00-07

VEND DACIA TYPE LOGAN année 13/07/2009 73 km essence. 3.800.000 f à débattre. Tél : 07-62-00-07

VEND DACIA TYPE SANDERO année 07/10/2009 73.000 km essence. 3.800.000 f. Tél : 07-62-00-07

VEND TOYOTA LEXUS 4/ venue d'Allemagne 8.500.000 f à débattre. Tél : 07-28-24-93/06-21-24-21

VEND TOYOTA YARIS venue d'Allemagne 3.500.000 f à débattre Tél : 07-28-24-93/06-21-24-21

VEND RAV4 bon état de couleur noire. Tél : 06-33-85-63

VEND MITSUBISHI Bon état. Tél : 07-28-51-53

VEND TOYOTA COROLA 5.250.000 f : Tél. 07-37-73-37

FOUINEUR

Cherche chauffeur de taxi habitant dans les alentours de NZENG AYONG Tel : 07232179 / 06511483

M. LENGANGA Agent de Gare au PK8. Pour tous vos coli à envoyer sur Lambaréné. Tél : 07-45-27-17

LOCATIONS CHAISE & TENTES situé en face de l'église Les Rois Mages. Tél : 07-11-00-20.

RENCONTRE

AGENCE RENCONTRE

Vous êtes seul (e) ou vous souhaitez faire ou refaire votre vie. Rencontre des hommes et des femmes de tout âge. Discretion très assurée. Tél : 05-79-82-68

FORET D'AFRIQUE

Vente de miel naturel d'abeille. situé à 100m du carrefour Léon MBA Tél : 04 15 35 60 / 07 58 96 60.

OKAMA-WORLD TRAVEL CENTER

Agence de voyage et de tourisme, située à Plaine niger. Tél : 01 72 21 53

ESTHETIQUE

« FASHION » Prêt à porter. Votre conseiller vestimentaire. Situé aux anciens combattants. Tél : 07-84-06-28.

« BEAUTE NOIRE » Maroquinerie, prêt-à-porter Dames et Enfants et Salon de coiffure. Situé à Akebe - Pippermint. Tél : 04-20-77-40.

« VENUS COSMETIC'S » Vend produits de beauté, mèches, tissages, vernis. Situé à la montée de Louis aux galeries OPIO. Tél : 07-96-66-64.

« CATHY COIFFE » Spécialisé dans les tresses africaines et tissages. Situé à la Sorbonne face à SETEG. Tél : 04-63-99-89.

« BOBBY SHOPPING » Prêt-à-porter hommes. Situé face à l'église Les Rois mages. Tél : 07-28-68-74.

« ETS IMOH » Décorateur intérieur, confection de rideaux et housse. Situé en face des anciens Combattants. Tél : 07-53-17-09/06-05-85-54.

EMPLOI

DEMANDE

Jeune dame âgée de 28 ans, niveau BEPC cherche emploi en qualité de Secrétaire comptable Tél : 07-61-87-64

Jeune gabonais, ayant un permis B, cherche emploi chez particulier. Tél : 07418022

Jeune gabonais, diplômé en bâtiment (maçonnerie moderne), cherche emploi. Tél : 07418022

Chauffeur-mécanicien, avec permis rouge, cherche travail chez un particulier. Tél : 07462744

OFFRE

CORINE COIFFURE Cherche coiffeuse de bonne moralité Tél : 07965001

CEMAC Consulting

FORMATION

CEMAC consulting vous propose des formations et stages professionnels en Marketing - Administration & Gestion du personnel - Communication - Comptabilité - Finance et Secrétariat. Tél : 04 54 34 73